

# Métropole bruxelloise : passer des mots aux actes...

Le centre du pays un peu à la traîne mais ce n'est pas sa faute...

**C'**est le temps des défis à relever, des objectifs à réaliser tout en restant réalistes... Dans le cadre d'une économie de plus en plus fondée sur la connaissance, l'Union européenne s'est fixée comme objectif, dans le cadre de son programme "Europe 2020", d'encourager ses Etats membres à affecter à la recherche et développement (R&D) 3 % de leur produit intérieur brut.

On sait que notre pays a décidé de poursuivre cet objectif. Le "hic" est que dans notre État fédéral aux diverses entités fédérées, la politique de financement et de soutien à la recherche ne manque pas de complexité !

La recherche fondamentale est principalement financée par les Communautés là où la recherche appliquée l'est par les Régions. Et pour ne rien simplifier, c'est l'État fédéral qui dispense partiellement de précompte professionnel les chercheurs, et ce dans les entreprises comme dans les universités et les institutions publiques de recherche.

## Une très grande complexité

Évaluer dans ce contexte de gestion multi-niveaux comment la Belgique atteint l'objectif des 3 % est un exercice complexe. Il l'est encore davantage si on s'intéresse en particulier à la Région bruxelloise. Il

faut par exemple évaluer la part des dépenses de R&D effectuées par les Communautés sur ce territoire.

Un joli sujet d'étude de plus pour Brussels Studies...

Dans le numéro 82 de la revue électronique soutenue par le monde universitaire de la capitale, Hervé Devillé a clairement choisi d'aborder la question d'un point de vue régional.

Une bonne chose car il complète utilement les travaux dont l'approche est communautaire et qui font l'impasse sur les chiffres bruxellois.

Cet économiste de l'Université libre de Bruxelles et de l'Université Catholique de Lille ventile dans cet article les dépenses comptabilisées au niveau communautaire pour établir des chiffres dans un cadre régional consolidé. Et tente

donc de mettre en évidence l'effort au niveau des Régions à partir de projections du PIB, des dépenses en R&D et de leur répartition entre secteur privé et public à l'horizon 2020. En matière de dépenses publiques consolidées, les dépenses en Région de Bruxelles-Capitale atteindraient, si on maintient le taux de croissance de 6,25 % observé entre 2005-

2011, 0,87 % du PIB en 2020. Le secteur privé devrait atteindre, avec le maintien du taux de croissance de 6,51 % de la période 2005-2011, 1,02 % du PIB en 2020 pour ses dépenses privées en R&D.

## Pas assez de dépenses privées

Dans le cadre des hypothèses retenues, la Région bruxelloise n'atteindrait dès lors, globalement, qu'une intensité de 1,9 % du PIB en 2020, et ce essentiellement suite à une insuffisance des dépenses privées en R&D sur le territoire régional.

La Région flamande atteindrait pratiquement l'objectif de 3 % en 2020 et la Région wallonne le dépasserait. Au niveau national, la Belgique atteindrait ainsi l'objectif de 3 % en 2020 grâce aux compensations, particulièrement en terme de dépenses privées, entre les régions wallonne et bruxelloise. Ce dernier point soulève évidemment la question des limites administratives de la Région bruxelloise que nous évoquons par ailleurs.

**Christian Laporte**

→ *Financement régional des dépenses en recherche et développement. Bruxelles face à l'objectif "Europe 2020", Brussels Studies, Numéro 82, 22 décembre 2014. À lire intégralement sur [www.brusselsstudies.be](http://www.brusselsstudies.be).*

## DU PIB

L'objectif d'"Europe 2020" en matière de R&D n'est pas une sinécure pour Bruxelles.

## Le privé frileux face à la R&D

Les projections de Hervé Devillé se devaient de tenir compte des réalités institutionnelles. Et donc des limites régionales pour le moins étriquées, ceci étant dit sans arrière-pensée politique ou communautaire car il est totalement illusoire de penser que le monde politique flamand reviendrait en arrière sur la fixation des limites territoriales politiques.

L'économiste constate que si on réfléchissait dans un cadre métropolitain, on aurait bien sûr une toute autre vision des choses. En effet, une part non négligeable de la R&D tant en Région wallonne qu'en Région flamande est localisée dans les deux Brabant.

Il en ressort clairement deux conclusions ressortent clairement pour ce qui concerne Bruxelles.

*"Tout d'abord, c'est essentiellement un déficit dans les dépenses privées en matière de recherche qui s'observe en Région de Bruxelles-Capitale, déficit compensé par les bonnes performances de la Wallonie. Ensuite, si l'on*

*veut atteindre les objectifs fixés pour 2020, l'effort proportionnellement le plus important devrait venir de Bruxelles, pour autant que l'on considère que les objectifs nationaux doivent être assumés de manière uniforme, via une simple transposition, par les Régions".*

L'exercice de consolidation réalisé dans l'article d'Hervé Devillé montre bien que le maintien d'une recherche compétitive est non seulement une question de moyens financiers et d'implication de tous les acteurs (publics et privés) mais aussi, dans le contexte institutionnel belge, de coordination et de transposition des objectifs entre les différentes entités fédérées et niveaux de pouvoir. En clair, même s'il n'y aura pas de septième réforme de l'Etat sous la présente législature, il est vraiment urgent que le comité de concertation se réunisse pour concrétiser aussi la communauté métropolitaine...

**C.Le**